



COMMUNIQUE DE PRESSE

Nouvelle journée de mobilisation nationale des infirmier.e.s

Le 24 janvier 2017, Marisol TOURAINE sera-t-elle enfin au rendez-vous ?

#Soigne et tais-toi

Paris, le 12 janvier 2017 – Dans la continuité de la mobilisation infirmière du 8 novembre 2016, les organisations associatives et syndicales AEEIBO, ANFIIDE, ANPDE, CEEIADE, Convergence infirmière, CNI, SNIA, SNICS-FSU, SNIES-UNSA, SNPI CFE-CGC, SNIPUERLIB, UNAIBODE, UNEF, UNIDEL appellent les étudiants en soins infirmiers, les infirmiers, les infirmiers spécialisés (IADE, IBODE, puéricultrices) et les cadres de santé à se mobiliser en nombre le 24 janvier 2017 à Paris. Rendez-vous est donné pour se rassembler dès 13h sur le parvis de la gare Montparnasse et converger vers le ministère des affaires sociales et de la santé. Le collectif d'organisation informe solliciter audience auprès de madame Marisol TOURAINE qui n'a reçu aucune des organisations signataires depuis son arrivée au ministère en 2012, et a laissé aux membres de son cabinet le soin de gérer, à la marge, les demandes avec pour seul objectif de désamorcer le mouvement de janvier...

A la lumière des propositions de la ministre, les organisations syndicales et associatives souhaitent unanimement et une fois encore, dénoncer le mépris dont est victime la filière infirmière. Si, suite à la manifestation de novembre, elles actent les engagements de Marisol TOURAINE concernant notamment les bourses des étudiants en soins infirmiers et les indemnités de stage, elles persistent à demander l'amélioration des conditions d'études et notamment d'encadrement lors des stages afin de garantir une formation de qualité pour ces professionnels en devenir. A l'hôpital, le manque de moyens humains et matériels, de temps, nuisent à la qualité des soins et à la prise en charge des patients tandis qu'en libéral, la concurrence des structures de soins parfois déloyale et non coordonnée avec les libéraux, une nomenclature obsolète et un refus de prendre en compte toutes les compétences infirmières et la notion de temps imposée dans les soins, menacent la profession.

La crise actuelle sur l'engorgement des urgences face à une épidémie de grippe, montre l'effet de la fermeture de 100.000 lits en 10 ans, et de quantité de petits services d'urgences.

Les organisations signataires demandent également que soient prises en compte les évolutions des champs de compétences de tous les secteurs de la profession d'infirmier par la reconnaissance d'un diplôme de licence en sciences infirmières. Qu'un vrai travail de reconnaissance universitaire soit

attribué à toutes les spécialités infirmières par un diplôme de master ainsi que pour certains secteurs singuliers tels que ceux de la psychiatrie, de la santé au travail et de l'éducation nationale.

Malgré les annonces de la stratégie d'amélioration de la Qualité de Vie au Travail présentée en décembre par la ministre, la réalité du terrain nous rappelle qu'aucune amélioration n'est réellement envisagée dans cette stratégie et que le malaise soignant demeure préoccupant. L'exigence de moyens pour garantir la qualité et la sécurité des soins est une des revendications phare de ce mouvement.

Il paraît difficile d'envisager une amélioration lorsque la stratégie présentée par Marisol TOURAINE précise que « 30 millions d'euros seront consacrés sur trois ans à la généralisation d'équipes pluridisciplinaires tandis que l'Objectif National des Dépenses de Santé (ONDAM) impose des milliards d'économie aux établissements ? En 2016, les économies drastiques ont induit l'inacceptable. Les soignants sont contraints à exercer en inadéquation avec leurs valeurs, ils expriment leurs souffrances : comment accepter que la réponse serait de poursuivre cette ligne économique ? Comment, en conscience, pourrions-nous cautionner ce choix et nous taire alors que tant de vies sont en jeu ?

Pire, le projet de transposition du droit européen pour permettre l'exercice partiel de nos professions réglementées fait courir le risque d'une déqualification de la sécurité des soins pour les usagers.

Aux conditions de travail dégradées et au mal être soignant, viennent s'ajouter les promesses récurrentes de reprendre la réingénierie des formations des infirmiers de blocs opératoires et des infirmières puéricultrices sans jamais en préciser les modalités, les échéances ni prendre position pour une reconnaissance au niveau Master. De plus, aucune valorisation financière des compétences et des responsabilités n'est actée. Il en est de même, pour la profession IADE, déjà reconnue au grade de Master et dont les revendications ne sont toujours pas abouties.

La reconnaissance financière de nos exercices en adéquation avec nos niveaux d'études, de compétences et de responsabilités est pourtant une demande légitime. Il convient de définir rapidement la reconnaissance statutaire et indiciaire pour tous les infirmiers en soins généraux, infirmiers anesthésistes, infirmiers de blocs opératoires, infirmières puéricultrices et cadres de santé (Grille A type fonction publique). Il est par ailleurs nécessaire d'augmenter les compensations financières des contraintes imposées par nos exercices (prime de nuit et de week-end). Si, sur ce point, le cabinet de la ministre annonce une concertation, la date n'est pas encore connue.

Une reconnaissance de la pénibilité de la profession, avec une bonification pour la retraite, est indispensable dans tous les secteurs (public, privé, libéral).

Les revendications et les attentes sont clairement objectivées pour la profession comme pour les usagers. Etudiants et professionnels souhaitent être entendus et reconnus pour garantir la sécurité des usagers. Il appartient donc à madame Marisol TOURAINE d'apporter des réponses concrètes pour sécuriser la prise en charge des patients, patients que nous sommes tous appelés à devenir un jour ...